

Agriculture. Bleu de brebis : Arnaud Viala écrit au PDG de Lactalis

Arnaud Viala est « *indigné* ». Pour le député de l'Aveyron, la commercialisation du bleu de brebis par Lactalis, maison mère de Société, « *est une pilule difficile à avaler pour les acteurs de la filière car il est vendu sous la marque emblématique de l'AOC Roquefort* ». Il a écrit en ce sens une lettre ouverte à Emmanuel Besnier, le PDG de Lactalis, dans laquelle, il exprime clairement son point de vue : « *C'est évidemment, pour tous les acteurs de la filière Roquefort et de la zone de collecte définie par l'AOP, à la fois une très mauvaise nouvelle et un non-respect avéré des engagements conclus au titre de l'AOP et de la dynamique recherchée par tous autour du produit phare qu'est le Roquefort* ».

« Mise en marché sauvage »

Et d'évoquer les stratégies industrielles et commerciales de Lacta-

lis qui « *pèsent évidemment lourdement sur les dynamiques du Roquefort. Sans prétendre entraver la liberté d'entreprendre du groupe, il me semble qu'en découlent des obligations de conscience qui d'ailleurs, sont largement couvertes par les contraintes du cahier des charges de l'AOP Roquefort* ».

Pour Arnaud Viala, « *cette mise en marché sauvage sans aucune concertation locale, ne peut que heurter l'ensemble des producteurs, les autres industriels et les acteurs de la zone de collecte, a fortiori au moment où nous pensions avoir tout mis en œuvre afin de resserrer nos liens et de promouvoir une vision collective de l'avenir du Roquefort...* »

Le député de l'Aveyron demande que s'ouvre au plus vite le dialogue avec Lactalis « *au sujet de cette décision incompréhensible et lourde de conséquences* ».